

Éducation, formation: programme d'action communautaire Socrates, 2ème phase 2000-2004

1998/0195(COD) - 15/12/1999 - Texte adopté du Parlement, 3ème lecture

En adoptant le rapport de Mme Doris PACK (PPE-DE, D), le Parlement européen approuve le projet commun fixant à 1.850 millions d'Euros l'enveloppe financière de SOCRATES II (soit 300 millions d'Euros de mieux que la première proposition du Conseil) assortie d'une clause obligatoire de révision en cas d'élargissement régie par la procédure de codécision. Le Parlement a également obtenu qu'un rapport d'évaluation analyse les résultats concrets atteints par ce programme ainsi qu'une simplification des procédures de sélection des projets. Enfin, SOCRATES contribuera au développement d'une dimension européenne de l'éducation et de la formation, comme le souhaitait le Parlement.